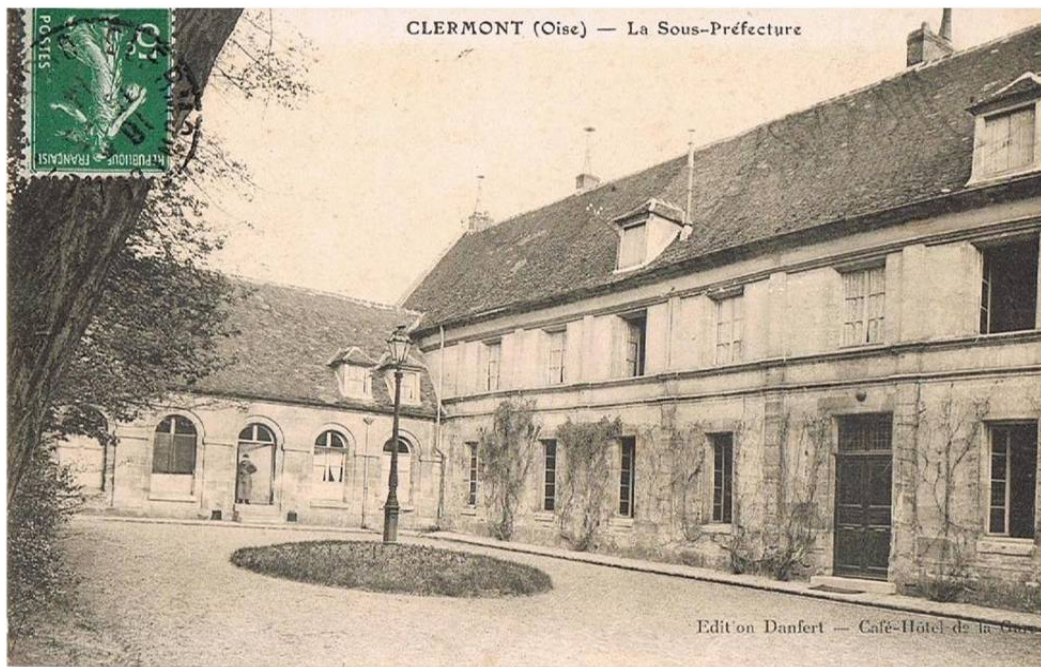


# SOUS-PRÉFECTURE



La sous-préfecture de Clermont est, avec Senlis et Compiègne, l'une des trois sous-préfectures de l'Oise, en plus de la préfecture principale de Beauvais.

Le fief de Saint André formait un îlot compris entre la rue Georges Fleury (impasse de la sous-préfecture), la rue de Paris et la rue des Finets.

Sur cet emplacement s'élevait un Hôtel-Dieu, dont les titres les plus anciens datent de 1146. Cet établissement, qui accueillait les vieillards, les malades, et les plus nécessiteux, disparut vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle.

En effet en juin 1244, Alphonse III de Portugal, Comte de Boulogne et de Clermont, et Mathilde de Dammartin, le donnèrent à l'Ordre des Trinitaires « *en pure, perpétuelle et irrévocable aumône, à charge de continuer les œuvres de charité et de célébrer le service divin à perpétuité* ».

L'Ordre des Trinitaires fut fondé en 1198 par Saint-Jean de Matha, dont on peut voir une représentation sur un vitrail du transept droit de l'église Saint-Samson. Cet Ordre avait pour vocation le rachat des captifs, prisonniers des infidèles.

Robert de Cressonsacq, évêque de Beauvais, confirma la Donation du fief de Saint-André en 1248. Le Couvent, d'institution royale, avait droit de seigneurie sur le quartier où il se situait.

Le patrimoine des religieux augmenta considérablement grâce à de nombreuses donations, notamment celles du roi de France Saint-Louis ou de son frère, Alphonse de Poitiers, et grâce aux droits accordés par les Comtes de Clermont.

Outre les bâtiments conventuels auxquels était accolé le cloître



(actuel parking de la sous-préfecture), le couvent se composait de l'église Saint-André (édifiée vers 1392), d'un cimetière, de jardins et de vignobles. L'église, qui servait de paroisse aux habitants du quartier, était considérée comme un monument d'architecture remarquable. Incendiés à deux reprises au XV<sup>e</sup> siècle, les bâtiments furent relevés en 1549.

La Révolution mit un terme à l'activité religieuse du couvent. Le 6 mai 1791, les derniers Trinitaires furent

chassés et leurs biens vendus. Adjugée 14 050 francs, l'église fut immédiatement rasée ; des brocanteurs parisiens achetèrent les vitraux, les orgues et les boiseries du chœur.

Le corps de logis principal fut alors occupé par le District, puis par l'administration municipale et enfin par la sous-préfecture, à la création de cet échelon administratif.

Depuis 1927, l'ensemble constitué des façades et de la tourelle est inscrit au titre des Monuments historiques.

# Comte & Comtesse de Boulogne

Alphonse III de Portugal (1210-1279) fut surnommé *le Boulonnais*, en référence à son mariage avec Mathilde de Dammartin, comtesse de Boulogne.

Étant le second fils du roi Alphonse II, il avait peu de chance d'accéder au trône du Portugal. Il partit donc vivre en France, où il se maria avec Mathilde II de Boulogne.

Mais son frère aîné, Sanche II, était en conflit ouvert avec l'Église, et le Pape Innocent IV proposa au *Boulonnais* de prendre sa place, ce qu'il accepta. Sa fonction de roi du Portugal lui fit perdre son titre de comte de Boulogne.

Alphonse III fut un roi populaire dans son pays. Il favorisa la classe moyenne portugaise, développa les villes.

*Le Boulonnais* chercha à se séparer de Mathilde de Dammartin pour épouser Béatrice de Castille, ce qui engendra plusieurs problèmes (surtout au niveau de l'Église). Le souci fut résolu quand Mathilde décéda en 1259.



*Mathilde de Dammartin*



*Alphonse III de Portugal*

Mathilde de Dammartin (vers 1202-1259) fut comtesse de Dammartin, de Boulogne et d'Aumale. Philippe Auguste ayant vaincu son père, Renaud de Dammartin, lors de la bataille de Bouvines, il lui fit épouser son fils Philippe I<sup>er</sup>, comte de Clermont-en-Beauvaisis. Après la mort de Philippe I<sup>er</sup>, Blanche de Castille, reine de France, lui donna comme époux son neveu Alphonse III.

On considère que le règne de Mathilde II de Boulogne fut sous le signe de la paix et de la prospérité. Des chartres et chroniques se réfèrent souvent aux actes « *du temps de la comtesse Mahaut* ».

Mathilde meurt en 1259, n'ayant pas de descendance à qui léguer ses terres, son héritage sera par lui suite ardemment disputé.